

SYNDICAT INTERCOMMUNAL DES ECOLES PRIMAIRES ET MATERNELLE DE VARREDDES ET MARCILLY

Siège : Mairie de Varreddes 53 bis rue Victor Clairet 77910 VARREDDES

Tel : 01 64 33 18 42P

Varreddes, le 14/09/2026

Parents,

Votre enfant utilise occasionnellement ou régulièrement le bus du Regroupement Pédagogique Intercommunal.

Pour se faire, vous avez dû lui commander une **carte de bus scol'R rose**, auprès du Conseil Départemental, condition OBLIGATOIRE pour emprunter ce transport.

Lors de sa dernière réunion, le Comité Syndical des Ecoles de Varreddes-Marcilly a décidé le remboursement de cette carte à hauteur de 50%, soit 12,50 euros pour cette année scolaire 2026/2027.

Pour faire valoir vos droits, merci de fournir en Mairie de Varreddes, siège du Syndicat, soit dans la boîte aux lettres, soit par mail « mairie@varreddes.fr » :

Ø votre Relevé d'Identité Bancaire

Ø la photocopie de la carte de bus au NOM de l'enfant

Ø le tout AVANT le 15/11/2026.

Passé ce délai, il n'y aura aucun remboursement.

Vous en remerciant d'avance.

Le
Président du Syndicat,

Francis MESSANT